

N°21-12-098

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 16 décembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir de J DELANNOY), Président, suite à la convocation en date du 9 décembre 2021.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; COFFIN H. ; COCQUEREL M. ; DELRUE J. ; BERQUEZ M.L. ; WESTENHOEFFER V. ; LEROY M. ; LEROY I. ; ROLLAND P. ; TAVERNE M.H. ; FOUACHE-DELBECQ S. ; MERLO S.

Messieurs PRUVOST M. ; PRUVOST J.P. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; LECAILLE S. ; DENECQUE J.F. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DOMMANGET A. ; LAVOGEZ S. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; POURCHEL L. ; DELATTRE J. ; CAUX P. ; OBERT O. ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; PRINGAULT G. ; MONBAILLY V. ; WILQUIN G. ; CORDIER A. (reçoit pouvoirs de F FAUVIAUX et de A CLABAUT) ; AMMEUX C. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; MERLO O. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Messieurs ALLOUCHERY J.M. donne pouvoir à JP PRUVOST) ; FAUVIAUX F. (donne pouvoir à A CORDIER) ; CLABAUT A. (donne pouvoir à A CORDIER) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à S LAVOGEZ) ; BACQUET J. ; DELANNOY J. (donne pouvoir à C LEROY) ; BEE D.

Absents :

Madame POULAIN P.

Monsieur BRUSSELLE D.

Madame Hélène COFFIN est élue secrétaire.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDE AUX COMMERCES ET A L'ARTISANAT
- ATTRIBUTION**

Rapporteur : Gérard WYCKAERT

Par délibération n° 17-09-109 du 26 septembre 2017, modifiée par délibérations n° 20-04-034 du 30 avril 2020, n° 20-11-146 du 5 novembre 2020 et n°21-07-050 du 1^{er} juillet 2021, le conseil communautaire a mis en place une aide à destination des Petites et Très Petites Entreprises (TPE/PME) pour les activités de proximité du secteur de l'artisanat, du commerce, des services et du tourisme, sous forme de subvention.

Dans ce cadre, plusieurs dossiers ont été déposés et instruits :

➤ Développement :

- LEFEBVRE Yann - reprise de la boucherie BOULOGNE à Lumbres
Investissements éligibles prévus : 210 000 € : Rachat du fonds de commerce, rachat de matériel, acquisition nouveau matériel... Projet suivi par la CMA qui porte un avis favorable.
Soit une subvention plafond à 3 000 €

- LEVRAY Guillaume - Ets Guillaume LEVRAY TP - Ouve-Wirquin
Acquisition d'un télescopique pour favoriser le développement de l'activité de l'entreprise.
Montant des investissements : 80 063 € HT - Montant de l'aide : 3000 €

Il est proposé au conseil communautaire de valider le versement de ces subventions et d'autoriser le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer les aides proposées.

Pour extrait conforme.
Le Président,

